

Recu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 038-213800535-20231215-DB231512178-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2023 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CULTURE

DB231215-178

SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE BOURGOIN-JALLIEU ET L'ASSOCIATION CINEMA HORS-PISTES

L'an deux mille vingt-trois, le quinze d@embre ② dix -neuf heures, les conseillers municipaux l@alement convoqu® le huit d@embre, se sont r@nis au nombre prescrit par la loi en sance publique, ② la halle Grenette situ® place de la Halle ② Bou rgoin-Jallieu.

La sance est ouverte 2 19 heures 10. Elle est prade par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE: Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Aurilien LEPR TRE, Hille ACCETTOLA, Olivier DIAS, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Stastien CHALESSIN, Armand BONNAMY, Marie-Three DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Laurent CAMPO, Gall LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kizin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michall AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 35

Prgents: 28 Votants: 32

Absents: Anissa DAOUI, Jean-Claude PARDAL, Aurlia MASSON.

Excust:

- Myriam ABDERRAHIM, pouvoir

 Marguerite BACCAM;
- Ocane ROULOT, pouvoir

 Dorian MAILLET;
- Alain BATILLOT, pouvoir 2 Aurlien LEPRETRE;
- Christian CIOFFI, pouvoir 2 Thierry JOSEPH.

<u>Secritaire de sance</u>: Aurlien LEPRETRE est nommisecritaire de sance conforminent aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Garal des Collectivits Territoriales.

La Ville de Bourgoin-Jallieu et l'association Cinéma Hors-Pistes constatent leur volontacommu ne de poursuivre leur partenariat en favorisant les pratiques culturelles originales, avec les finalita suivantes :

- Proposer une programmation originale de films de qualit@hors circuits, hors -pistes habituelles et accessibles ② tous les publics ; faire d@ouvrir des films anciens, et en version originale sous titre ;
- Organiser des mements culturels favorisants la rencontre des artistes et des publics et ainsi participer à l'animation de la vie culturelle locale ;
- Favoriser le travail avec d'autres associations ou partenaires autour de thênes communs ;
- Favoriser l'éducation cinématographique des enfants, adolescents et adultes en lien avec les la blissements scolaires berjalliens ;
- Impliquer l'association sur des projets croisés avec la saison culturelle et plus genent les mements municipaux ;

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID: 038-213800535-20231215-DB231512178-DE

La Ville de Bourgoin-Jallieu s'engage à soutenir financièrement les objectifs fixés en commun et à mettre en œuvre par l'association dans le cadre de la convention d'objectifs ci-jointe.

Cette convention fixe des objectifs communs pour une dur de 3 ans 2 compter du 1 er janvier 2024 et prendra fin le 31 décembre 2026. Elle fait également l'objet d'une évaluation régulière des objectifs.

En contrepartie des engagements de l'association, et sous réserve de la mise en œuvre des objectifs de la convention, la Ville de Bourgoin-Jallieu alloue une subvention de fonctionnement globale non r⊠sable sur la dur de la convention, d'un montant de 2 000€ annuel.

Apr® en avoir dbb@le Conseil Municipal 2 l 'unanimité:

Approuve la convention en annexe;

Approuve le versement de la subvention tel que de la control de la subvention tel que de la control de la subvention tel que de la control de

Autorise le Maire ou un conseiller ayant de ation en la matie, 2 signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la prente de la pr

Prend acte que les crdits nœssaires sont inscrits aux budgets 2024, 2025 et 2026.

Ainsi fait et dib Brourgoin - Jallieu, le vendredi 15 diembre 2023.



Le secrétaire de séance

